

Audit  
Conseil  
Expertise



52 rampe Bouvreuil  
76000 Rouen  
Tél. +33 (0) 2 35 88 62 00  
Fax +33 (0) 2 35 70 60 38  
bsec@actheos.com  
  
www.actheos.com

## ASSOCIATION LA PASSERELLE

**35 rue du Neubourg**

**76500 ELBEUF**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Experts-comptables  
Commissaires aux comptes

SAS au capital de 150 000 €  
RCS Rouen 680 500 998

Paris  
Rouen  
Le Havre  
Saint-Brieuc  
Rennes

Membre indépendant



1<sup>er</sup> réseau d'experts-comptables français

ASSOCIATION LA PASSERELLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION LA PASSERELLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui font ressortir un excédent de l'exercice de 67 729 € et un total bilan de 676 456 €,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre ASSOCIATION à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Application de la réglementation spécifique aux Associations

Les comptes annuels des associations du secteur sanitaire et social sont établis conformément à des règles spécifiques prévues par le règlement n° 99-01 et 99-03 du CRC ainsi que par l'avis n° 2007-05 du CNC. Nous nous sommes assurés que les modalités d'arrêté des comptes annuels de votre Association établis au 31 décembre 2013 étaient conformes à ces dispositions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

ROUEN, le 5 juin 2014

ACTHEOS - BSEC  
Société Commissaire aux Comptes Inscrite



Cécile CHABBERT LETERC

ASSOCIATION LA PASSERELLE

*RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES*

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

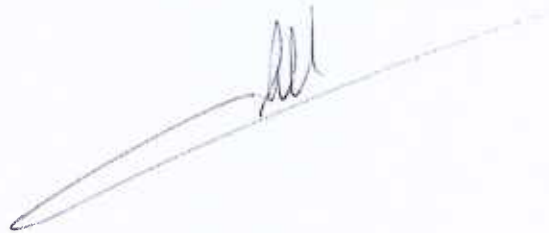
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 313-25 du code de l'Action Sociale et des Familles, les rémunérations brutes versées au titre de l'exercice 2013 aux cadres dirigeants et directeurs d'établissements de l'Association sont les suivantes :

- Au titre de l'année 2013, l'Association a versé la somme de 72 695 € bruts pour la rémunération des fonctions de Direction Générale.
- Personnes concernées : Mme SALAUN Evelyne, Directrice d'établissement  
Mr LABAT SAINT VINCENT David, Directeur

*ROUEN, le 5 juin 2014*

ACTHEOS - BSEC  
Société Commissaire aux Comptes Inscrite



Cécile CHABBERT LETERC

**COMPTES ANNUELS ANNEXES AUX RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 199.12	6 429.87	769.25	230.13	539.12	234.27
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	24 128.77	12 285.22	11 843.55		11 843.55	
	Autres immobilisations corporelles	90 275.65	71 036.99	19 238.66	9 669.67	9 568.99	98.96
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 278.94		5 278.94	5 278.94			
<b>TOTAL I</b>	126 842.48	89 752.08	37 090.40	15 178.74	21 951.66	144.62	
Comptes de liaison							
<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	1 193.65		1 193.65	1 050.00	143.65	13.68
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	6 520.00		6 520.00	6 992.50	-472.50	-6.76
	Autres créances	16 150.66		16 150.66	39 734.86	-23 584.20	-59.35
Valeurs mobilières de placement	731.00		731.00	727.00	4.00	0.55	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	608 428.18		608 428.18	529 939.82	78 488.36	14.81	
Charges constatées d'avance (3)	6 302.29		6 302.29	6 418.76	-116.47	-1.81	
<b>TOTAL III</b>	639 325.78		639 325.78	584 662.94	54 662.84	9.31	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	766 208.26	89 752.08	676 456.18	600 041.68	76 414.50	12.73	

(1) Dont droit au ball  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013 12	31/12/2012 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	118 331.10	118 331.10		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	159 223.64	130 756.16	28 467.48	21.77
	Report à nouveau	1 182.02	69.86	1 112.16	NS
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>67 728.62</b>	<b>53 579.64</b>	<b>14 148.98</b>	<b>26.41</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	84 944.99	60 944.99	24 000.00	39.38	
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 531.55		10 531.55		
Provisions réglementées	47 158.70	42 218.70	4 940.00	11.70	
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	<b>489 100.62</b>	<b>405 900.45</b>	<b>83 200.17</b>	<b>20.50</b>
	<b>TOTAL II</b>				
Comptes de liaison					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	87.00	35 132.85	-35 045.85	-99.75
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	78 039.64	53 831.96	24 207.68	44.97
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>	<b>78 126.64</b>	<b>88 964.81</b>	<b>-10 838.17</b>	<b>-12.18</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	11 931.81		11 931.81	
	Emprunts et dettes financières divers	100.00	300.00	-200.00	-66.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 400.30	8 758.19	4 642.11	53.00
	Dettes fiscales et sociales	82 528.03	74 227.48	8 300.55	11.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	259.38	18 198.75	-17 939.37	-98.57
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 009.40	3 692.00	-2 682.60	-72.66
	<b>TOTAL IV</b>	<b>109 228.92</b>	<b>105 176.42</b>	<b>4 052.50</b>	<b>3.85</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>676 456.18</b>	<b>600 041.68</b>	<b>76 414.50</b>	<b>12.73</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

108 219.52 101 484.42

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2013 12	31/12/2012 12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	14 598.00	10 177.50	4 420.50	43.43
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	106 850.81	101 721.56	5 129.25	5.04
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	74 687.86	61 878.08	12 809.78	20.70
Collectes				
Cotisations	90.00	135.00	-45.00	-33.33
Autres produits	677 986.52	658 820.63	19 165.89	2.91
<b>TOTAL I</b>	<b>874 213.19</b>	<b>832 732.77</b>	<b>41 480.42</b>	<b>4.98</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-143.65	511.36	-655.01	-128.09
Autres achats et charges externes	178 534.16	196 944.35	-18 410.19	-9.35
Impôts, taxes et versements assimilés	36 543.22	31 585.13	4 958.09	15.70
Salaires et traitements	368 398.25	358 273.26	10 124.99	2.83
Charges sociales	176 756.34	160 221.59	16 534.75	10.32
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 367.06	6 092.83	1 274.23	20.91
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	87.00	1 003.85	-916.85	-91.33
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	5 081.78	3 192.60	1 889.18	59.17
<b>TOTAL II</b>	<b>772 624.16</b>	<b>757 824.97</b>	<b>14 799.19</b>	<b>1.95</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>101 589.03</b>	<b>74 907.80</b>	<b>26 681.23</b>	<b>35.62</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12 31/12/2012	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 586.39	7 507.83	-1 921.44	-25.59
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	5 586.39	7 507.83	-1 921.44	-25.59
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	121.57		121.57	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	121.57		121.57	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	5 464.82	7 507.83	-2 043.01	-27.21
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	107 053.85	92 415.63	14 638.22	29.90
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000.00		1 000.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 165.21	148.60	1 016.61	684.13
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	2 165.21	148.60	2 016.61	1365.85
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26.40	-26.40	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	15 941.76	4 112.70	11 829.06	287.62
<b>TOTAL VIII</b>	15 941.76	4 139.10	11 802.66	285.15
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	-13 776.55	-3 930.50	-9 786.05	-245.23
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 341.00	2 685.15	-1 344.15	-50.06
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	881 964.79	840 369.20	41 575.59	4.95
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	790 029.49	764 649.22	25 379.27	3.32
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	91 936.30	75 719.98	16 196.32	21.38
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	25 236.12	14 505.00	10 731.12	73.98
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	49 443.80	36 665.34	12 778.46	34.85
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	67 728.62	53 579.64	14 148.98	26.41

## **I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

Les comptes annuels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Comité National de la Vie Associative et du Règlement 99-01 du CRC.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons appliqué la méthode simplifiée ou prospective à l'ensemble des dispositions des règlements sur les actifs et les amortissements prévus dans les CRC 2002-10 et 2004-06.

## **II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Aucun évènement significatif de l'exercice n'entraîne une modification sensible dans les activités de l'association.

**III - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (Montants bruts)

	Début Exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin Exercice
Immob. Incorporelles	5.962	1.237		7.199
Immob. Corporelles	98.946	28.082	12.624	114.404
Immob. Financières	5.279			5.279
Acompte sur Immob.	0			0
<b>Total Général .</b>	<b>110.187</b>	<b>29.319</b>	<b>12.624</b>	<b>126.882</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin Exercice
Immob. Incorporelles	5.733	698		6.431
Immob. Corporelles	89.276	6.669	12.624	83.321
Immob. Financières				
<b>Total Général</b>	<b>95.009</b>	<b>7.367</b>	<b>12.624</b>	<b>89.752</b>

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériel	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

**IV - PROVISIONS**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin Exercice
Réserve de trésorerie	15.245			15.245
Différence sur réalisation actifs	4.232	695		4.927
Prov. nette d'IS sur prdts financiers	22.741	4.245		26.986
<i>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</i>	<i>42.218</i>	<i>4.940</i>		<i>47.158</i>
Provision pour départ à la retraite	35.133	87	35.133	87
<i>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	<i>35.133</i>	<i>87</i>	<i>35.133</i>	<i>87</i>

Depuis 2007, un compte à terme avait été ouvert afin de placer les disponibilités. En 2013, les disponibilités ont généré 5.586 € de produits financiers bruts. L'impôt sur les sociétés pour les revenus de capitaux mobiliers au taux de 24% a été pratiqué, soit 1.341 €. Il a été décidé de constater une provision réglementée nette d'impôt (5.586 € - 1.341 € = 4.245 €).

**V - FONDS DEDIES**

Le total des fonds dédiés au 31/12/2013 s'élève à 78.039 € et se décompose de la façon suivante :

En 2006, la MILDT a versé une subvention de 3.360 € pour la création d'un photo-langage avec des jeunes. Ce projet a débuté en 2007, une reprise de 193 € en 2007 a été réalisée. Ce projet a continué en 2008 à hauteur de 1.555 €. En 2009, une reprise de 447 € a été comptabilisée en contre partie des actions menées. Au cours de l'année 2012, il n'y a pas eu de mouvement. Le solde de 1.165 € a été utilisé pour les interventions en milieu scolaire en 2013.

Le 15 décembre 2010, la MILDT a accordé une subvention de 5.595,25 € pour l'action « Addictions et parentalité : un espace pour en parler ». Ce projet a débuté en 2011, une reprise de 969 € a été comptabilisée en 2011, soit un solde de 4.626 € à utiliser. Depuis 2012 le projet n'a pas pu être poursuivi.

Le 19 janvier 2011, l'ARS a accordé un montant additionnel de 6.000 € au titre de la dotation globale de financement 2010 pour le Csapa, pour permettre l'ouverture d'un accueil spécifique femmes et enfants. Au cours de l'année 2012 et 2013, il n'y a pas eu de mouvement.

En 2011, le GRSP et l'agglomération d'Elbeuf ont versé une subvention de 20.000 € pour la prévention des comportements à risques sur l'agglomération d'Elbeuf. Des actions ont été menées pour 13.978 € au cours de 2011. Le solde de 6.022 € a été repris en 2012 et a été doté pour 5.467 € en 2012 (soit des actions menées pour 555 € en 2012). Au cours de l'année 2013, il n'y a pas eu de mouvement.

En 2011, le CSAPA a reçu une subvention de l'ARS de 2.688 € pour l'évaluation externe. L'action n'a pas encore été menée.

En 2011, le CAARUD a reçu une subvention de l'ARS de 2.688 € pour l'évaluation externe. L'action n'a pas encore été menée.

En 2012, le PAEJ a reçu une subvention de la MILDT de 1.969 € pour la prévention des conduites addictives en milieu scolaire. En 2013, la totalité a été reprise suite aux actions menées.

Fin décembre 2012, le CAARUD a reçu une subvention de l'ARS de 16.000 € pour le financement de 2 totems. Un totem a été acheté en 2013 pour 11.002 € et des travaux de réparation pour l'ancien totem ont été engagés pour 3.196 €, soit une reprise totale de 14.198 €.

En août 2012, le PAEJ a reçu une subvention de l'ARS de 5.561 € pour la prévention des grossesses des adolescentes. Des actions ont été menées pour 807 € au cours de 2012, le solde de 4.754 € a été utilisé au cours de 2013, d'où la reprise totale.

En 2012, le CSAPA a reçu une subvention de l'ARS de 6.475 € pour des interventions spécifiques en milieu scolaire. Au cours de 2013 des actions ont été menées pour 3.151 €, le solde de 3.324 € sera utilisé l'an prochain.

En 2012, le CAARUD a reçu une subvention de l'ARS de 2.000 € pour le fonctionnement du centre suite au financement des 2 totems.

En juillet 2013, le PAEJ a reçu une subvention de la MILDT de 1.549 € pour la mise en place de projets de prévention des conduites addictives au sein d'établissements scolaires. Des actions pour 876 € ont été menées en 2013, le solde de 673 € a été doté en fonds dédiés pour les futures actions.

En 2013, le CSAPA a reçu une subvention de l'ARS de 6.000 € pour l'évaluation externe.

En 2013, le CAARUD a reçu une subvention de l'ARS de 6.000 € pour l'évaluation externe.

En 2013, les ACT ont reçu une subvention de l'ARS de 2.700 € pour l'évaluation externe.

En 2013, le CSAPA a reçu une subvention de la MILDT de 4.071 € pour la mise en place de l'action « addiction au féminin, mieux se connaître afin de mieux travailler ensemble ».

En 2013, le CSAPA a reçu une subvention de l'ARS de 3.000 € au titre d'actions de promotion de la consultation jeunes consommateurs.

En 2013, le CSAPA a reçu une subvention de l'ARS de 27.000 € pour le financement de 0.5 ETP d'éducateur spécialisé dédié aux actions de prévention, de formation et de coordination des acteurs. Le poste sera créé en 2014.

	A.N	Dotations	Reprises	Fin
- MILDT, photo-langage	1.165		1.165	
- MILDT, un espace pour en parler	4.626			4.626
- ARS, ouverture d'un accueil spécifique femmes et enfants	6.000			6.000
- GRSP et Agglo Elbeuf, prévention comportements à risques	5.467			5.467
- ARS pour l'évaluation externe CSAPA & CAARUD reçues en 2011	5.376			5.376
- MILDT, prévention conduites addictives en milieu scolaire	1.969		1.969	
- ARS, p/financer 2 totems	16.000		14.198	1.802
- ARS p/prévent° grossesses précoces	4.754		4.754	
- ARS p/interven° milieu scolaire	6.475		3.151	3.324
- ARS, subv fct p/ totem -	2.000			2.000
- MILDT, p/préven° conduites addictives Ets scolaires		673		673
- ARS, pour l'évaluation externe CSAPA & CAARUD reçues en 2013		12.000		12.000
- ARS p/l'évaluation externe ACT		2.700		2.700
- MILDT p/ addictions au féminin, guides		4.071		4.071
- ARS p/ act° consultat° jeunes consommateurs		3.000		3.000
- ARS p/ créat° poste éducateur spécialisé		27.000		27.000
<b>Totaux</b>	<b>53.832</b>	<b>49.444</b>	<b>25.237</b>	<b>78.039</b>

**VI – TABLEAUX EXPLICATIFS DES EXCEDENTS AFFECTES A DES MESURES D'EXPLOITATION ET DU RESULTAT**

N° Compte : 115110 Nature des excédents aff. à mesures expl° CSST/CSAPA	Mouvement débiteur	Mouvement créditeur
- Excédent de 2003 affecté à des mesures d'exploitation CSST		24.437,36
- Excédent de 2005 affecté à des mesures d'exploitation CSST		13.728,20
- Excédent de 2006 affecté à des mesures d'exploitation CSST		13.055,76
- Prélèvement pour affectation en réserve de Compensation CSST	13.056,37	
- Excédent de 2008 affecté à des mesures d'exploitation CSST		12.780,04
- Excédent de 2012 affecté à des mesures d'exploitation CSST		12.000,00
<b>Solde au 31/12/2013</b>		<b>62.944,99</b>

N° Compte : 115112 Nature des excédents aff. à mes. expl° ACT	Mouvement débiteur	Mouvement créditeur
- Excédent de 2011 affecté à des mesures d'exploitation ACT		10.000,00
- Excédent de 2012 affecté à des mesures d'exploitation ACT		12.000,00
<b>Solde au 31/12/2013</b>		<b>22.000,00</b>

Tableau explicatif des résultats de l'Association

Nature du Résultat	Solde débiteur	Solde créditeur
- Résultat d'Activités encadrées de 2013		67.728,62
<b>Excédent</b>		<b>67.728,62</b>



## VII – EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT

En accord avec l'organisme financeur, une partie des excédents du CSST et du CSAPA a été affectée à des mesures d'investissement :

- au 31/12/2004 : excédent de 2003 CSST :	24.000,00 €
- au 31/12/2005 : excédent de 2004 CSST :	4.299,76 €
- au 31/12/2007 : excédent de 2006 CSST :	13.000,00 €
- au 31/12/2010 : excédent de 2009 CSST :	8.000,00 €
- au 31/12/2013 : excédent de 2012 CSAPA :	18.950,86 €
	<u>68.250,62 €</u>

En accord avec l'organisme financeur, une partie des excédents du CAARUD a été affectée à des mesures d'investissement :

au 31/12/2011 : excédent de 2010 CAARUD :	3.543,24 €
au 31/12/2012 : excédent de 2011 CAARUD :	2.095,10 €
	<u>5.638,34 €</u>

En accord avec l'organisme financeur, une partie des excédents des ACT a été affectée à des mesures d'investissement :

- au 31/12/2012 : excédent de 2011 ACT :	15.046,83 €
	<u>15.046,83 €</u>

## VIII – RESERVES DE COMPENSATION

En accord avec l'organisme financeur, une partie de l'excédent du CSST, puis du CSAPA, a été affecté en réserves de compensation :

- au 31/12/2005 : excédent de 2004 CSST :	5.000,00 €
- au 31/12/2007 : excédent de 2005 CSST :	10.062,41 €
- au 31/12/2008 : déficit de 2007 et prélèvement pour mesures exploit°CSST :	12.467,00 €
- au 31/12/2009 : excédent de 2008 CSST :	12.780,04 €
- au 31/12/2010 : excédent de 2009 CSST :	9.327,15 €
- au 31/12/2011 : déficit de 2010 CSAPA :	-304,50 €
- au 31/12/2012 : excédent de 2011 CSAPA :	216,48 €
	<u>49.548,58 €</u>

En accord avec l'organisme financeur, une partie de l'excédent du CAARUD a été affecté en réserves de compensation :

- au 31/12/2007 : excédent de 2006 :	9.573,16 €
- au 31/12/2008 : déficit de 2007 :	- 4.355,64 €
- au 31/12/2009 : excédent de 2008 :	1.169,82 €
- au 31/12/2010 : excédent de 2009 :	4.835,31 €
- au 31/12/2013 : excédent de 2012 :	2.397,21 €

---

**13.619,86 €**

En accord avec l'organisme financeur, une partie de l'excédent des ACT a été affecté en réserves de compensation :

- au 31/12/2013 : excédent de 2012 :	7.119,41 €
--------------------------------------	------------

VISA POUR AUTHENTIFICATION  
ACTHEOS BJS

**7.119,41 €**

#### IX – DEPENSES REFUSEES

L'organisme financeur, a refusé une partie des dépenses, celles concernant la variation des congés payés.

##### ↳ CSAPA

- au 31/12/2013 : dépenses de 2012 :	-345,17 €
--------------------------------------	-----------

##### ↳ ACT

- au 31/12/2013 : dépenses de 2012 :	-2.047,28 €
--------------------------------------	-------------

#### X – SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Fin décembre 2012, l'ARS a versé une subvention à l'Association, afin de subventionner l'achat de 2 totems (distribox – changebox). En octobre 2013, un totem a été acheté par l'association pour 11.001,76 €.

Le totem est amorti sur 5 ans. La subvention est donc reprise sur la même durée.

Subvention virée au compte de résultat :

	A.N.	Dotations	Reprises	Fin
Quote-Part subv. virée au résultat pour le totem	11.001,76	470,21		10.531,55

## XI – EMPRUNT

Un emprunt a été souscrit sur 5 ans au taux de 3.95% en septembre 2013 pour financer l'achat du véhicule « Lodgy ».

VISA POUR AUTHENTICATION  
ACTHEOS BSEC

ORGA- NISME	OBJET DU FINANCEMENT	CAPITAL INITIAL	DATE DEB.	DATE FIN	TX	I C	ECHEANCES					A + DE 5 ANS
							2014	2015	2016	2017	2018	
Crédit Lyonnais	Véhicule	12 500	09/13	09/18	3,95	C	2 330	2 423	2 521	2 622	2 036	
						I	429	336	238	137	33	
						C						
						I						
						C						
						I						
						C						
						I						
						C						
						I						
TOTAUX						C	2 330	2 423	2 521	2 622	2 036	
ANNUELS						I	429	336	238	137	33	
TOTAUX						C	2 330	9 602				
GENERAUX						I	429	744				

**XII – SECTION D'INVESTISSEMENT 2013**

## Section d'investissement de 2013

Emplois		Ressources	
<u>Remboursement emprunt</u>	568	<u>Fonds propres</u>	15 942
		Subv. D'investissement	11 002
<u>Réduction fonds propres</u>	470	Excédent	
QP subv. Invest.		Déficit	
virée au résultat	470	Prov diff. Réalisa° actif	695
Déficit PAEJ		Prov nette IS s/pdts fi	4 245
<u>Investissements</u>	29 319	<u>Réserves d'investissements :</u>	18 951
Logiciels	1 237	Réserves association	
Matériel transport	12 281	Réserves sous contrôle	
Matériel	12 317	du	
Matériel informatique	2 953	financier	18 951
Mobilier	531	<u>Emprunts</u>	12 500
	29 319	<u>Dépôts garanties reçus</u>	100
Dépôts de garantie		<u>Reprise acompte sur</u>	
Acompte sur immobilisations		<u>immobilisation</u>	
Rbt dépôts garantie reçus	300	<u>Dotations aux amortissements</u>	7 367
		<u>Valeur nette cptable immob au</u>	
		<u>rebut</u>	
<b>Total emplois</b>	<b>30 657</b>	<b>Total ressources</b>	<b>54 860</b>
<b>Excédent au 31/12/13</b>	<b>224 614</b>	<b>Excédent au 31/12/12</b>	<b>200 411</b>
	<b>255 271</b>		<b>255 271</b>

**XIII - COMPTES DE REGULARISATION**

Le bilan comprend les postes suivants :

- Divers produits à recevoir	4.493 €
- Avoirs à recevoir	258 €
- Charges constatées d'avance	6.302 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	11.900 €
- Charges à payer	37.021 €
- Produits constatés d'avance	1.009 €

**XIV - ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**

	Montant brut	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	à plus d'un an	
<b>CREANCES</b>				
Autres immobilisations financières	5.279		5.279	
Autres créances clients	6.520	6.520		
Personnel et comptes rattachés				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Débiteurs divers	16.151	16.151		
Charges constatées d'avance	6.302	6.302		
<b>TOTAL</b>	34.252	28.973	5.279	
<b>DETTES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes ets crédit	11.932	2.330	9.602	
Emprunts et dettes financières divers	100	100		
Fournisseurs et comptes rattachés	13.400	13.400		
Personnel et comptes rattachés	22.922	22.922		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54.079	54.079		
Impôts sur les bénéfices	1.341	1.341		
Autres impôts taxes et assimilés	4.186	4.186		
Autres dettes	259	259		
Produits constatés d'avance	1.009	1.009		
<b>TOTAL</b>	109.228	99.626	9.602	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12.500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	568			

**XV - VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS****TABLEAU DES VARIATIONS**

<b>Fonds associatifs à la clôture de l'exercice précédent</b>	459.732
Variation de l'exercice	
Reprises sur fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-25.236
Réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	+67.729
Engagement sur fonds dédiés	+49.444
Subvention d'équipement	+11.002
QP subvention équipe <sup>t</sup> virée au résultat	- 470
Provisions réglementées	+4.940
Subvention sans droit de reprise	
<b>Fonds associatifs à la clôture de l'exercice</b>	<b>567.141</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION  
ACTHEOS BSEC

**XVI – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL BENEVOLE**

L'Hôpital des Feugrais, à Elbeuf, met à la disposition de l'association « La Passerelle », un médecin pour les consultations concernant l'hépatite C, dans le cadre du centre de soins spécialisés pour toxicomanes.

Le coût de cette prestation, si elle était facturée, s'évaluerait comme l'an passé, à environ 504 €, ce qui correspond pour l'année 2012, à 12 heures.

**XVII – EFFECTIF**

La répartition de l'effectif en 2013 en équivalent temps plein s'effectue de la façon suivante :

Cadres :	8,87
Employés :	<u>2,51</u>
	11,38

**XVIII – REMUNERATIONS DES 3 PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Les trois plus hauts dirigeants ne sont pas rémunérés par l'association.

**XIX – DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 de mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulé relatif aux droits acquis et non exercés est de 892 heures, le coût est estimé à 8.161,80 €.